



Gitega/La Fondation Bonne Action Umugiraneza octroie des équipements sportifs à 20 écoles

Dans cette Edition:

page



Gitega/La Fondation Bonne Action Umugiraneza octroie des équipements sportifs à 20 écoles

1

Célébration du 40^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement : le Burundi porte la voix de l'Afrique aux Nations Unies

5

Conférence de presse sur le recrutement du personnel au sein de l'EAC – Phase I

5

Ouverture à Bujumbura de la réunion conjointe du groupe de travail technique de la Communauté Est Africaine sur la santé et le développement

7

Audience accordée à une délégation de la KOICA par le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Étrangères

7

Ouverture d'un atelier de formation sur les bonnes pratiques protocolaires au profit des cadres du Ministère des Affaires Étrangères

8

Intégration des systèmes de paiement de la CAE : le Burundi réaffirme son engagement en faveur de l'intégration financière régionale

9

Le Burundi capitalise sur les acquis du programme "AMAGARA MU MU-RYANGO"

10

Le mardi 22 septembre 2026, à Gitega, une délégation de la Fondation Bonne Action Umugiraneza, représentée légalement par la Première Dame du Burundi, Son Excellence Angeline Ndayishimiye a remis des ballons, des tenues sportives ainsi que divers équipements utilisés dans différentes disciplines sportives à vingt écoles de la commune de Gitega.

Selon le Coordinateur de la Fondation Bonne Action Umugiraneza, Monsieur Aimable Sindayikengera, l'initiative vise à donner aux élèves l'occasion de mettre en valeur leurs talents sportifs. Il a expliqué que cette action s'inscrit dans la volonté de promouvoir le sport

et l'exercice physique chez les jeunes. Il a indiqué que l'objectif de cette action est de permettre aux élèves de détecter précocement leurs talents et de contribuer au développement du sport.

Monsieur Sindayikengera a également souligné que la pratique régulière de l'exercice physique contribue au bien-être de toute personne en général et en particulier les élèves et peut avoir des effets positifs sur leurs performances scolaires. Selon lui, la distribution de ces équipements sportifs ne se limite pas à la commune de Gitega. L'initiative est progressivement étendue à différentes provinces du pays afin d'appuyer la promotion du sport au

niveau scolaire, conformément au programme initié par la Première Dame du Burundi.

D'après Monsieur Sindayikengera, ces équipements ont

été fournis par la Fondation chinoise pour le développement rural avec l'appui de l'Ambassade de la République Populaire de Chine au Burundi. **(Le Renouveau)**

Le Sénat valide l'exemption de visas pour les Burundais détenteurs de passeports diplomatiques et de service pour entrer en Angola et vice-versa



Sous les auspices de son Président, Très Honorable Gervais Ndirakobuca, la Chambre Haute du parlement s'est réunie, le mercredi 22 septembre 2026, aux palais des congrès de Gitega, en séance plénière. A l'ordre du jour était l'analyse et l'adoption du projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République d'Angola et le Gouvernement de la République du Burundi relatif à l'exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service, signé à Addis-Abeba, le 15 février 2026.

La Ministre de la Communication et des Médias, Ambassadeur Evelyne Butoyi, était l'envoyée du Gouvernement pour exposer les motifs de ce projet de loi.

Dans son exposé des motifs, la Ministre Butoyi a expliqué que le Burundi et l'Angola entretiennent de bonnes relations diplomatiques d'où, la signature d'un accord de coopération entre les deux pays en date du 17 février 2026 à Addis-Abeba, en Ethiopie, en marge du 39^{ème} Sommet de l'Union Africaine. Selon elle, cet accord s'inscrit dans le cadre de renforcer davantage les relations bilatérales qui puisent leur essence dans la coopération Sud-Sud et les principes de l'Union Africaine. Il permettra aux ressortissants de l'un des deux

pays, détenteurs de passeports diplomatiques et de service, d'entrer, transiter, séjourner et de sortir sur le territoire de l'autre pays sans l'obligation de visa. L'accord favorisera également l'accélération des déplacements pour des visites de haut niveau, de tourisme et d'autres affaires.



Au cours des échanges, il a été souligné que les accords bilatéraux incluent également ceux conclus entre les Etats africains membres de l'Union Africaine. Il a été proposé de supprimer les exigences de visa entre les pays africains, en vue de faciliter la libre circulation des personnes et de renforcer l'intégration et l'unité du continent africain.

Sur cette proposition, Ambassadeur Butoyi a indiqué que la suppression des barrières constitue un souhait partagé, tout en précisant qu'il n'est pas encore opportun de les lever. Après l'avoir analysé en fond et en forme, les Sénateurs ont unanimement adopté le projet de loi qui était sous analyse. **(Le Renouveau)**

La Primature organise un atelier pour le rapportage des projets financés par les organisations du Système des Nations Unies et ONG Etrangères

La Primature a organisé, le 21 septembre 2026, un atelier sur le rapportage des projets financés par les organisations du Système des Nations Unies et les Organisations Non Gouvernementales Etrangères opérant au Burundi, à Donatus conférence

center à Bujumbura, dans la capitale économique. L'objectif général de l'atelier est de donner des orientations, de partager la méthodologie et des outils à utiliser dans le cadre de la planification opérationnelle et dans le rapportage sur les projets exécutés par ces partenaires au

développement en vue de leur intégration dans la planification et le rapportage global du Gouvernement.

Cet atelier revêt une importance particulière. Il intervient dans un contexte où le pays poursuit des réformes profondes dans la gestion publique, avec notamment la mise en œuvre du système Budget-Programme, la consolidation de la gestion axée sur les résultats, ainsi que les réformes liées à la déconcentration et à la décentralisation. Ces réformes s'inscrivent dans la dynamique de mise en œuvre de la vision nationale « Burundi Pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». Le Gouvernement poursuit, dans ce cadre, ses efforts pour améliorer la planification, l'allocation et l'utilisation des ressources publiques et renforcer l'efficacité de l'action publique.

Le Système des Nations Unies (SNU) ainsi que les Organisations Non Gouvernementales Etrangères (ONGE) mobilisent des ressources importantes pour le développement économique et l'action humanitaire. Cependant, pour que ces actions soient comptabilisées dans l'effort national, il est désormais impératif que ces institutions élaborent leurs propres Plan de Travail et Budget Annuel en parfait alignement avec les programmes budgétaires de l'Etat. De plus, le rapportage régulier de l'exécution physique et financière de leurs activités est indispensable pour alimenter de manière exhaustive le rapport des PTBA global du Gouvernement trans-



mis aux plus Hautes autorités et au Parlement. Dans son discours, Son Excellence le Premier Ministre du Burundi Monsieur Nestor Ntahontuye, a précisé les principaux objectifs de cet atelier qui sont précisément de clarifier la manière dont les Organisations du Système des Nations Unies et les ONG internationales pourront élaborer leurs Plan

de Travail et Budget Annuel et rapporter périodiquement l'exécution physique et financière de leurs activités. Ce qui va conduire à une compréhension commune des outils, des canevas, des indicateurs et des procédures de rapportage. Les responsables concernés vont faire des travaux techniques qui vont suivre le canevas d'élaboration des PTBA adaptés aux partenaires internationaux ; les outils et les tableaux de rapportage ; les sources et les modalités de collecte des données ; les modalités de présentation des réalisations physiques et financières ; la périodicité des rapports ; le circuit de transmission des informations ; ainsi que le mécanisme permettant d'intégrer ces informations dans le suivi et l'auto-évaluation du Plan de Travail et Budget Annuel global du Gouvernement.

En outre, le Gouvernement et les partenaires doivent partager la définition d'un calendrier et d'un circuit de transmission des rapports périodiques, trimestriels et annuels, ainsi que la mise en place d'un mécanisme de consolidation des interventions des partenaires dans le Plan de Travail et Budget Annuel global du Gouvernement. Son Excellence le Premier Ministre a insisté particulièrement sur la question de la qualité des données. Une décision publique de qualité dépend d'une information de qualité. Si les données des projets sont incomplètes, tardives ou difficilement vérifiables, il devient difficile pour le Gouvernement d'apprécier correctement le niveau d'exécution des programmes, d'identifier les difficultés et de prendre les mesures correctives nécessaires et à temps.

Lors des échanges, les représentants de ces organisations ont montré les inquiétudes concernant les procédures de reportages. Par exemple, ils ont évoqué le fait que le Ministère en charge des Affaires Etrangères, le Ministère en charge des Finances et la Primature, chacun dispose de son propre format de rapportage. Et si le rapportage est trimestriel, ils ont peur de répondre à ces exigences à travers ces différents formats. Pour cette inquiétude, Monsieur Ntahontuye a rassuré que d'une manière générale, les informations sont presque les mêmes. Il a ajouté que l'importance est de fournir le taux d'exécution financière et l'évolution des activités.

A la fin de cet atelier, il est attendu que les responsables du Système des Nations Unies et des ONG Etrangères disposent d'une compréhension commune des exigences du PTBA et du rapportage. **(Primature)**

Le Premier Ministre du Burundi s'entretient avec le Directeur pays de la Banque Mondiale dans la sous-région



En visite au Burundi, le Directeur pays de la Banque Mondiale couvrant le Burundi, l'Angola, la République Démocratique du Congo et Sao Tomé-et-Principe, Monsieur Albert Zeufack, a été reçu en audience le mardi 22 septembre 2026, par le Premier Ministre de la République du Burundi Monsieur Nestor Ntahontuye. Les échanges ont porté sur la transformation de l'agriculture, la diversification économique et le suivi des projets de développement. Le responsable de la Banque Mondiale a notamment mis en avant le potentiel d'irrigation de la plaine de la Rusizi et a salué le mécanisme de suivi des projets mis en place par le Gouvernement du Burundi.

A la sortie de l'audience, le Directeur pays de la Banque Mondiale a indiqué que les échanges ont porté sur la réhabilitation du barrage d'irrigation construite sur la rivière Kajeke ; le nouveau cadre de partenariat pays, axé notamment sur l'agri business, le secteur minier et

les infrastructures, ainsi que sur le suivi des projets financés par la Banque Mondiale.

Au cours de cette audience, Monsieur Zeufack a réaffirmé l'engagement de la Banque Mondiale aux côtés du Gouvernement du Burundi pour transformer l'agriculture à travers l'irrigation, l'innovation technologique et la mobilisation des investissements privés, dans le cadre du programme «Agriconnect». Le Porte-parole du Premier Ministre Monsieur Moïse Nkurunziza, a indiqué qu'ils ont échangé sur l'accord -cadre entre le Burundi et la Banque Mondiale, dans la mesure où, une réunion entre les responsables des différents secteurs de la Banque Mondiale est prévue avant fin mars 2027, où on fera un revu sur les différents projets en cours dans des pays partenaires. « Pour le Burundi, beaucoup de projets financés par la Banque Mondiale évoluent bien et affichent de bons résultats mais il y a ceux qui présentent des défis qu'il convient de continuer à relever pour l'intérêt de la Banque Mondiale et du pays », a fait savoir Monsieur Zeufack.

Le Directeur pays de la Banque Mondiale a salué le suivi des projets Gouvernementaux et les projets des partenaires fait par le Premier Ministre. Cela permet de connaître à temps les défis et les corriger à temps. Le porte-parole du Premier Ministre a en plus indiqué que le Burundi a déjà pensé à mettre en œuvre la politique de valorisation des espaces de l'Etat, souvent sans rendements suffisants. Ils sont déjà identifiés pour agriculture, élevage et protection de l'environnement, ce qui pourra augmenter la production agricole. **(Le Renouveau)**

Le bois pourrait bientôt connaître une baisse des prix sur le marché



Le 22 septembre 2026, le Premier Ministre du Burundi Monsieur Nestor Ntahontuye a réuni les autorités administratives dont : le Ministre de l'Intérieur, du Déve-

loppement Communautaire et de la Sécurité Publique, le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, les Gouverneurs de provinces, des Responsables de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OPBE) ainsi que des Représentants de l'Office Burundais des Recettes (OBR). La rencontre portait sur la valorisation des vieux boisements de l'Etat, afin d'accroître la production forestière tout en préservant l'environnement.

Monsieur Ntahontuye a présenté les principales orientations, parmi lesquelles figure la fabrication des bancs-

pupitres destinés aux établissements scolaires. Sur une superficie de 6 hectares, deux (2) hectares étaient consacrés à la fabrication des bancs-pupitres, deux autres à la mobilisation de ressources pour les activités communales, tandis que les deux (2) hectares restants étaient laissés à la disposition des communes pour leur développement. Pour les boisements dépassant 100 hectares, le Gouvernement du Burundi prévoit d'organiser des ventes aux enchères. Les acquéreurs pourront acheter du bois à partir d'un hectare, selon leurs capacités. Afin de limiter l'impact sur l'environnement, l'exploitation sera progressive : seulement 25 % de la superficie pourront être exploitées chaque année. Les recettes générées seront versées dans les caisses de l'Etat. Les plantations de moins de 100 hectares feront l'objet d'une gestion adaptée, certaines pouvant être attribuées aux communes en raison de leur vieillissement et de leur faible produc-

tivité.

Le Premier Ministre Burundais a souligné que la coupe des arbres arrivés à maturité permet de renouveler les plantations et de maintenir la production forestière. Il a estimé que l'augmentation de l'offre de bois sur le marché pourrait contribuer à faire baisser les prix. À partir d'avril 2027, les pépinières devraient être installées à proximité des zones exploitées. En novembre, les arbres coupés devraient être remplacés par de nouveaux plants afin d'assurer le renouvellement des plantations.

En clôturant la réunion, Monsieur Ntahontuye a appelé les Gouverneurs, en collaboration avec les ministères concernés, à assurer un suivi rigoureux des différents secteurs et à accomplir leurs missions avec intelligence et expertise, car le pays est en train d'ériger de nombreux chantiers de développement. (RTNB)

Célébration du 40^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement : le Burundi porte la voix de l'Afrique aux Nations Unies



À l'occasion de la célébration du 40^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au développement, en marge de la 81^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies à New York, le 24 septembre 2026, la République du

Burundi a eu l'honneur de représenter le Groupe africain lors des travaux organisés au siège des Nations Unies.

S'exprimant au nom des Pays Africains, la délégation burundaise, représentée par Son Excellence l'Ambassadeur Edouard BIZIMANA a présenté la vision, les préoccupations et les perspectives du continent en matière de droit au développement, tout en soulignant l'importance de renforcer la coopération internationale afin de promouvoir un développement inclusif, équitable et durable pour tous. (MAEIRCD)

Conférence de presse sur le recrutement du personnel au sein de l'EAC – Phase I



Le lundi 21 septembre 2026, Monsieur Séverin Mbarubukeye, Secrétaire Permanent

en charge des Affaires de la Communauté Est-Africaine (EAC), au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a animé une conférence de presse consacrée au recrutement du personnel au sein de la Communauté Est Africaine (EAC), Phase I. Cette conférence visait à informer les citoyens burundais des opportunités offertes par ce processus en vue de se préparer en conséquence.

Le Secrétaire Permanent a rappelé que le recrutement

au sein de l'EAC avait été suspendu depuis 2024 en raison des difficultés financières. Constatant que ce manque de personnel affectait les activités essentielles de la Communauté, le Président en exercice du Sommet des Chefs d'Etat de l'EAC a instruit, le Président du Conseil des Ministres de l'EAC et le Secrétaire Général de l'EAC de convoquer un Conseil des Ministres de l'EAC pour relancer le processus de recrutement. C'est ainsi qu'en dates du 18 au 21 août 2026 s'est tenu à Mombasa, en République du Kenya, une réunion du Conseil des Ministres de l'EAC pour délibérer sur ce sujet. Il a précisé qu'au cours de cette réunion, le conseil a levé le moratoire sur le recrutement et a accordé aux Organes et Institutions de l'EAC d'entamer le processus de recrutement échelonné afin de faciliter le fonctionnement des Organes et Institutions de la Communauté.

Ainsi, dans le souci de trouver un équilibre entre le besoin urgent de personnel et la réalité des ressources limitées, le recrutement en trois phases échelonnées comme repris ci-après a été adopté :

Première phase: à mener au cours de l'exercice **2026/2027** – elle se focalise sur le pourvoi de **69 Postes prioritaires** répartis entre tous les Organes et Institutions ;

Deuxième phase : à mener au cours de l'exercice **2027/2028** – elle se focalisera sur le pourvoi de Postes qui deviendront vacants d'ici juillet 2027 ;

Troisième phase : elle couvrira les Postes vacants restants ainsi que tout autre Poste devenant vacants après 2027.

Monsieur Séverin Mbarubukeye a indiqué que le Conseil des Ministres de l'EAC a approuvée l'utilisation du Système de recrutement électronique pour gérer et assister la Communauté dans le recrutement de personnel pour les Organes et Institutions de la Communauté. A cet effet, il a été demandé au Secrétariat Général de l'EAC de convoquer dans les plus brefs délais, une réunion d'Experts issus des Ministères en charge de la gestion de la Fonction Publique, des TIC et du Ministère chargé des Affaires de l'EAC pour vérifier la fonctionnalité, la viabilité et la crédibilité dudit Système.

Le Secrétaire permanent a indiqué aussi que l'utilisation du système intégré de recrutement électronique, comprendra les étapes suivantes :

1. **Les avis de recrutement** seront publiés dans un grand quotidien ainsi que sur le site internet de l'EAC, assurant une large diffusion dans chacun des Pays Partenaires conformément au Règlement du personnel de l'EAC y compris le Manuel Opérationnel de mise en

œuvre du Système de quotas en cours d'actualisation ;

2. **Candidature** : Toutes les candidatures seront soumises via le système de recrutement électronique ;

3. **Génération automatisée de la liste longue** : Le Système générera une liste de candidats qualifiés sur la base des descriptions de Postes approuvés et des critères convenus avec les Pays Partenaires pour chaque Poste ;

4. **Tests d'aptitude** : Les candidats passeront un test d'aptitude standardisé et uniforme, administré par des Institutions désignées dans chaque Pays Partenaire et supervisé par un membre du personnel de l'EAC en présence d'un Observateur désigné par chaque Pays partenaire ; et

5. **Entretiens finaux virtuels** : Seuls les trois meilleurs candidats par Pays Partenaire (soit 24 au total pour chaque Poste) seront convoqués aux entretiens ; ceux-ci continueront de se dérouler en mode virtuel pour les candidats, tandis que les Représentants des Pays Partenaires se réuniront au siège de l'EAC.

Monsieur Mbarubukeye a également indiqué que le français sera utilisé lors des interviews, garantissant l'accessibilité linguistique pour l'ensemble des candidats francophones. Concernant l'éligibilité des Pays Partenaires par rapport à ces 69 postes de la phase I, le Secrétaire Permanent a indiqué que cela sera connu lorsque le Manuel Opérationnel de mise en œuvre du Système de quotas en cours de finalisation sera adopté par le Conseil des Ministres en de l'EAC.

Le Secrétaire Permanent a sensibilisé les citoyens burundais remplissant les conditions de se préparer en vue tenter leur chance dans ce processus de recrutement, pour qu'ils soient prêts lorsque les avis d'appel d'offres seront lancés tout en indiquant la disponibilité du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement à accompagner les citoyens burundais intéressés. Il a invité les citoyens burundais à consulter régulièrement les sites internet du Ministère et de la Communauté Est africaine pour des communications relatives à ce processus.

À l'issue de son exposé, Monsieur Mbarubukeye a accordé la parole aux journalistes, qui ont pu poser diverses questions. Les réponses apportées ont permis de clarifier les modalités du recrutement et de rassurer sur la transparence et l'équité du processus. (MAEIRCD)

Ouverture à Bujumbura de la réunion conjointe du groupe de travail technique de la Communauté Est Africaine sur la santé et le développement



Le 22 septembre 2026, à Bujumbura, Monsieur Sophonie Nitunga, Secrétaire Permanent en charge des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement, a ouvert la réunion conjointe hybride du groupe de travail technique de la Communauté Est Africaine (CAE) sur la santé sexuelle et reproductive, la santé maternelle, néonatale, infantile et de l'adolescent, ainsi que sur le VIH/sida, les IST et la tuberculose.

La rencontre, organisée à l'Hôtel Kiriri Garden, a réuni des représentants du Secrétariat de la CAE, des États partenaires, des institutions des Nations Unies et des experts régionaux, présents sur place ou connectés à distance.

Dans son allocution, Monsieur Nitunga a salué la mobilisation des partenaires et exprimé la reconnaissance du Burundi envers le Secrétariat de la CAE, le programme 2gether4SRHR (ONUSIDA, UNFPA, UNICEF, OMS) et le mécanisme RAISE,

pour leur appui technique et financier. Il a insisté sur l'importance des systèmes d'information sanitaire fiables pour orienter les politiques publiques et a appelé les États membres à renforcer la gouvernance, l'harmonisation des indicateurs et l'utilisation effective des données.



Le Secrétaire Permanent a rappelé que la santé des femmes, des enfants et des adolescents, ainsi que la lutte contre le VIH/sida, les IST et la tuberculose, nécessitent des réponses coordonnées et fondées sur des données probantes. Il a présenté la CAE comme une plateforme essentielle pour développer des approches communes au-delà de la coopération économique.

Trois objectifs majeurs ont été fixés : renforcer l'intégration et la coordination régionales dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et de la santé maternelle et infantile ; évaluer les progrès et identifier les priorités pour consolider les systèmes d'information sanitaire de routine ; partager les expériences et bonnes pratiques entre les pays de la région. Les conclusions de cette réunion seront soumises à la 26^e session du Conseil sectoriel des Ministres de la CAE en charge de la Santé, prévue en octobre 2026. **(MAEIRCD)**

Audience accordée à une délégation de la KOICA par le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Étrangères

Le Secrétaire Permanent chargé des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement au Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération

au Développement, Sophonie NITUNGA, a reçu en audience, le 24 septembre 2026, une délégation de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), conduite par Kapchae Ra, Directeur pays de

la KOICA au Rwanda, venue dans le cadre d'une visite de courtoisie.



Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire Permanent a souligné que le Burundi demeure un pays paisible où règnent la stabilité et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. Il a, à cette occasion, exprimé sa profonde gratitude pour l'excellence des relations diplomatiques et de coopération qui unissent le Burundi et la République de Corée.

Il a également salué les multiples appuis accordés par la République de Corée au Burundi dans divers secteurs de développement, témoignant ainsi de la solidité du partenariat entre les deux pays.

Prenant la parole, Kapchae Ra a indiqué qu'à son arrivée au Burundi, il a été favorablement impressionné par le climat de paix et de stabilité qui prévaut dans le pays. Il a précisé que sa mission s'inscrivait dans le cadre du suivi des projets mis en œuvre grâce au partenariat

entre la République de Corée et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), notamment ceux visant à promouvoir la réintégration et l'inclusion socio-économique des rapatriés.

Il a, en outre, fait savoir que le Gouvernement coréen, à travers la KOICA, a mobilisé plus de six millions de dollars américains pour soutenir les actions humanitaires et les initiatives destinées aux populations bénéficiaires. Il a également félicité le HCR-Burundi pour les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets, citant notamment la construction et l'inauguration d'écoles fondamentales ainsi que l'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives.

Les échanges ont également porté sur plusieurs questions d'intérêt commun, notamment le renforcement du partenariat bilatéral entre le Burundi et la République de Corée dans les domaines de l'éducation, du renforcement des capacités et de l'appui matériel au développement.

À l'issue de cette rencontre, le Secrétaire Permanent et Kapchae Ra sont convenus de poursuivre les discussions sur ces différentes questions lors de la prochaine visite au Burundi de l'Ambassadeur de la République de Corée.

Clôturent l'entretien, Sophonie NITUNGA a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Burundi à consolider davantage les excellentes relations d'amitié, de coopération et de partenariat qui lient le Burundi et la République de Corée. (MAEIRCD)

Ouverture d'un atelier de formation sur les bonnes pratiques protocolaires au profit des cadres du Ministère des Affaires Étrangères



Le mercredi 23 septembre 2026, Madame l'Ambassadeur Else NIZIGAMA NTAMAGIRO, Assistant du Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la

Coopération au Développement, a procédé à l'ouverture solennelle d'un atelier de formation de trois jours consa-

cré aux bonnes pratiques protocolaires, à l'intention des cadres de la Direction du Protocole dudit ministère.



L'organisation de cette session de formation traduit l'importance particulière que le Ministère accorde au renforcement continu des capacités professionnelles de son

personnel dans le domaine du protocole. Elle constitue non seulement une opportunité d'acquisition et d'actualisation des connaissances, mais également un cadre privilégié d'échanges d'expériences, de partage de bonnes pratiques et de réflexion sur les défis liés à l'exercice des fonctions protocolaires.

S'adressant aux participants, Madame l'Ambassadeur Else NIZIGAMA NTAMAGIRO a souligné le rôle stratégique du protocole dans la conduite des relations diplomatiques et dans la réussite des activités officielles organisées par l'État. Elle a encouragé les cadres concernés à tirer pleinement profit de cette formation afin de consolider leurs compétences et de contribuer davantage à l'excellence des services protocolaires. Cette formation vise

globalement à renforcer les capacités techniques et professionnelles des cadres de la Direction du Protocole en matière de bonnes pratiques protocolaires. Plus spécifiquement, elle a pour objectif d'améliorer la qualité de la préparation et de l'organisation des activités officielles, des cérémonies d'État, des visites de haut niveau ainsi que des missions diplomatiques, dans le strict respect des règles et usages protocolaires tant nationaux qu'internationaux.

À travers cette initiative, le Ministère réaffirme sa volonté de disposer de ressources humaines qualifiées, capables de répondre avec professionnalisme aux exigences croissantes de l'action diplomatique et de la représentation de l'État sur la scène nationale et internationale. (MAEIRCD)

Intégration des systèmes de paiement de la CAE : le Burundi réaffirme son engagement en faveur de l'intégration financière régionale



Le mardi 22 septembre 2026, s'est tenue à Bujumbura une activité de supervision visant à évaluer la mise en œuvre de l'intégration des systèmes de paiement et de règlement de l'EAC ainsi que sa contribution à la promotion de la gestion des finances publiques et de la responsabilité dans les États partenaires.

Dans cette importante activité, il y avait une délégation de dix personnes de l'Assemblée Législative de l'Afrique de l'Est conduite par l'Honorable Saïd KIBEYA. Pour l'Honorable Saïd KIBEYA, il apprécie la décision de la Commission des comptes d'entreprendre cette activité de surveillance, qui offre une occasion importante de faire le point sur les progrès réalisés, d'échanger des expériences et d'identifier les domaines de surveillance de la mise en œuvre de l'intégration des systèmes de paiement et de règlement de l'EAC.



Dans son Discours de Monsieur Aimé NKURUNZIZA, Directeur General Responsable du Programme EAC qui a représenté le Gouvernement du Burundi dans cette activité a signalé que l'intégration des systèmes de paiement et de règlement est un élément important du programme d'intégration de l'EAC, en particulier dans le contexte du développement progressif de l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est.

Les Systèmes de paiement efficaces, sécurisés et interopérables sont essentiels pour faciliter le commerce et les investissements au sein de l'EAC ainsi que le renforcement de l'intégration financières et de réduire les couts et les délais associés aux transactions trans-

frontalières.

Du point de vue du Burundi, la mise en œuvre de l'initiative de sécurité et de sûreté de la CAE est particulièrement pertinente pour les efforts pays visant à renforcer la connectivité financière avec les autres États partenaires et à faciliter les activités économiques transfrontalières. Elle offre également l'opportunité d'améliorer l'efficacité, la transparence et la fiabilité des transactions financières impliquant les institutions publiques et les autres acteurs économiques.

Les objectifs de cette activité de contrôle sont donc d'une grande importance. En particulier, l'évaluation de l'état opérationnel et des performances de l'Initiative de sécurité des paiements et des systèmes de paiement (ISPS), de sa contribution à la gestion et à la transparence des finances publiques, ainsi que des progrès accomplis en matière d'harmonisation des politiques, des législations et des cadres réglementaires financiers, permettra de mieux comprendre l'état actuel de l'intégration régionale des systèmes de paiement.

Le Burundi reconnaît que la réussite de l'intégration régionale des systèmes de paiement exige non seulement une infrastructure technologique appropriée, mais aussi des cadres juridiques et réglementaires harmonisés, des mécanismes de contrôle efficaces, des mécanismes de cybersécurité et de continuité des activités adéquats, ainsi que des capacités techniques suffisantes parmi les institutions concernées.

La poursuite de la coopération entre les États partenaires, les banques centrales nationales, les institutions financières et le Secrétariat de la CAE demeure essentielle. Le partage d'expériences et une action coordonnée seront particulièrement importants pour relever les défis de l'interopérabilité, renforcer les capacités de supervision et garantir la sécurité et la résilience des infrastructures de paiement.

Le Gouvernement du Burundi attache une grande importance au programme d'intégration de la CAE et demeure déterminé à contribuer aux initiatives qui favorisent une intégration financière et économique plus poussée au sein de la Communauté. (MAEIRCD)

Le Burundi capitalise sur les acquis du programme "AMAGARA MU MURYANGO"



Le Ministère de la Santé Publique, en partenariat avec Enabel, a organisé du 22 au 24 septembre 2026, à Bujumbura, un atelier de capitalisation du Programme d'appui au système de santé à travers l'outil de financement basé sur la performance UE-PASS-FBP3 « Amagara mu muryango », financé par l'Union Européenne. Cet atelier a visé notamment à faire le bilan des réalisations enregistrées au cours de la troisième phase du programme, lancée en 2022, et à tirer les enseignements nécessaires pour renforcer le système de santé burundais.

Le Ministre de la Santé Publique, Dr. Fidèle Nkezabahizi a souligné que les progrès enregistrés grâce à ce programme, notamment dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale visant à assurer la prise en

charge gratuite des enfants de moins de cinq ans, ainsi que la gratuité des soins liés à l'accouchement pour les femmes. Il a indiqué qu'auparavant, il n'était pas facile pour les femmes enceintes d'arriver à l'hôpital et de disposer des moyens financiers nécessaires pour l'accouchement mais aujourd'hui, la situation s'est améliorée grâce à ce programme.

Au cours de cette troisième phase, plusieurs réalisations ont été enregistrées, notamment le renforcement des capacités professionnelles du personnel de santé, la dotation en équipements et matériels des centres de santé et des hôpitaux, ainsi que le suivi de l'état d'avancement du programme. Selon le Ministre Nkezabahizi, le budget alloué au programme a été exécuté à hauteur de 99 %.

Le Burundi s'est engagé dans une nouvelle étape de réforme de son système de santé, avec l'ambition de progresser vers la couverture sanitaire universelle. Cette ambition nécessite, selon lui, de repenser progressivement les mécanismes de financement afin de garantir un système plus équitable, durable et solidaire. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services de santé dont il a besoin, sans que le coût des soins ne constitue une barrière. Les partenaires impliqués dans le

programme ont, de leur côté, salué les progrès enregistrés et réaffirmé leur engagement à accompagner le Burundi dans ses efforts de renforcement du système de santé. Le programme « Amagara mu Muryango » vient ainsi d'atteindre une période de

dix ans de mise en œuvre du financement basé sur la performance au Burundi, marquant une étape importante dans les efforts visant à améliorer l'accès aux soins et la qualité des services de santé. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communica- tion

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi